



PICK'INFOS

Février 2024

Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30



mairie@mairie-bessenay.fr

Tél : 04 74 70 80 07

www.mairie-bessenay.fr

Facebook : Bessenay le village qui d'étonne

Mieux connaître le frelon asiatique pour mieux agir

Ce frelon, originaire d'Asie, se distingue facilement du frelon européen par sa taille (plus petit), son thorax brun foncé, avec sur son abdomen des segments bordés d'une fine bande jaune, orangé, ses pattes jaunes.

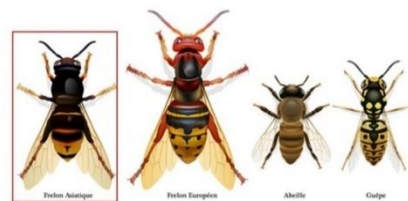
Un redoutable prédateur

Le frelon asiatique chasse les abeilles mellifères pour nourrir ses larves et satisfaire les besoins en protéines de sa colonie. Les dégâts sur les ruches s'effectuent par le prélèvement direct d'abeilles, et surtout par le stress qu'il provoque dans la ruche. Cet insecte a aussi des impacts sur les pollinisateurs sauvages, la biodiversité mais aussi sur l'agriculture. Si la majorité des nids sont haut perchés dans les arbres, il n'est pas rare d'en recenser dans une haie, sous un toit, embrasure de porte, etc.

Avec l'arrivée de l'hiver, la plupart des individus présents dans le nid de frelons asiatiques meurent. Seules les femelles fondatrices survivent. Un seul nid a la capacité de générer plusieurs centaines de fondatrices. Elles se mettent en hivernage dans des endroits abrités et émergent au début du printemps, vers mi-février, afin de fonder une nouvelle colonie appelée « nid primaire ». Le nid secondaire, au début de l'été, peut contenir quant à lui plusieurs milliers d'individus.

Campagne de piégeage

Pour faire face à cette espèce invasive, il est possible de mettre en œuvre différents moyens de lutte. La méthode de piégeage de printemps vise à capturer les fondatrices afin de limiter la multiplication du nombre de nids. Une première campagne de piégeage s'est déroulée en 2021 avec l'achat par la commune de 15 pièges sélectifs installés en différents lieux stratégiques. Il est crucial d'utiliser des pièges sélectifs pour limiter l'impact sur la faune locale.



La campagne de piégeage 2024, gérée par la commission agriculture aidée par des bénévoles, va reprendre dès la fin février lorsque les températures seront supérieures à 12°.

Que faire ?

-En cas de découverte de nid : effectuer un signalement sur la plateforme frelonsasiatiques.fr

Cette plateforme est gérée par le FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire).

Après identification du nid, le GDS 69 procède à sa destruction grâce au soutien financier de la CCPA.

En 2023, 8 nids ont été détruits sur notre commune (3 nids en 2022).

-En cas de doute sur l'espèce (asiatique ou européen) : vous pouvez appeler la Mairie au 04 74 70 80 07, un référent Frelons de la commission agriculture se déplacera.

-Pour votre sécurité : avant toute taille de végétaux ou travaux de toiture, il est recommandé aux administrés, aux professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, d'inspecter l'environnement pour repérer les mouvements d'insectes.



Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 13 Février 2024

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, FERRIERE, PIRAUD, HYVERNAT, BRENIER, NAILI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, ARQUILLERE, PINET, TULOUP, VICENTE
Excusés : Messieurs LOMBARD (pouvoir à Karine FOREST), BLANC (pouvoir à S DESFARGES), CROCI (pouvoir à MO FERRIERE), MALIGEAY

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.

Madame le Maire excuse Daniel Lombard, David Croci et Jacques Maligeay qui participent à une commission générale « mobilité » à la CCPA, en présence de Jean-Charles Kohlhaas, Président du SYTRAL. Le procès-verbal du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité. Fabrice PIRAUD est nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 01/2024DE01 : Mise en place d'une ligne de trésorerie

Pour des raisons de souplesse de trésorerie au vu des différents dossiers d'investissement en cours, il est nécessaire de recourir à une ligne de trésorerie dans l'attente du versement de subventions ou de remboursement du FCTVA.

Différents établissements financiers partenaires habituels de la commune (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Banque des Territoires) ont de fait été consultés pour une ligne de trésorerie de 300 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt de 300 000 €.

Délibération n° 01/2024DE02 : Création d'un poste d'animateur et suppression d'un poste d'adjoint d'animation au sein de l'ACM

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant qu'un emploi de directeur à temps complet avait été créé sur un grade d'adjoint d'animation à compter du 22 août 2022,

Considérant les responsabilités inhérentes à ce poste,

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un emploi permanent de directeur à temps complet sur le cadre d'emploi des animateurs territoriaux et la suppression de l'emploi initial sur le grade d'adjoint d'animation.

Décisions d'urbanisme

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
MASIA Robert	30 chemin du Jabert	Changement de destination d'une grange en habitation	12/02/24

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Badges d'accès salle Jean Guilloud et Maison des Associations : la commande est passée ; la mise en œuvre est prévue à l'occasion des vacances d'Avril.
- Espace culturel : une dernière esquisse pour validation est attendue prochainement. Parallèlement, une étude de sol du terrain St Irénée a été commandée et débutera fin février.
- Eglise : des devis ont été reçus pour des réparations au niveau des cloches. Dans l'attente, l'angelus a été enlevé pour des raisons de sécurité (usure du marteau qui marque la cloche) ; sinon, aucune autre contrainte ne vient limiter l'utilisation des cloches.
- Projets photovoltaïques, deux pistes sont à l'étude :
 - * une première avec le SYDER ou le Département qui proposent chacun l'installation de panneaux sur les toitures communales gratuitement dans la mesure où les revenus de la vente d'électricité leur reviendraient pour une durée de 20 ans environ. Au terme de cette durée, les panneaux seraient rétrocédés à la commune.

* une seconde avec l'installation de panneaux pour une puissance de 36 kWA sur la toiture mairie, en revente totale, et de 9 kWA sur la toiture cantine en autoconsommation et revente du surplus. Les avantages et inconvénients de ces deux solutions seront étudiées avant d'avancer sur ce projet.

O Manifestations

Printemps des arts : 12 artisans d'art sont inscrits à ce jour et de nombreux conteurs sont très intéressés pour participer.

O Fleurissement

Les plantations de vivaces à l'entrée et à l'intérieur du parc municipal, place Neuve et rue du Nord ont été réalisées.

O Urbanisme

Déclaration de projet pour la zone AU : un rendez-vous est prévu avec le commissaire enquêteur pour organiser l'enquête publique qui devrait avoir lieu en Avril.

O Voirie

- Aménagement de sécurité de la Brévenne : Axima terminera les bétons désactivés et les bordures cette semaine. L'entreprise Jacquard termine, quant à elle, les murets. La plantation des arbres et arbustes ainsi que la pose du mobilier urbain sont prévues en mars. La couche de roulement, sauf intempéries, sera réalisée fin Février. Les travaux s'achèveront avec le grenailage dans le courant de la première quinzaine de mars. Les travaux SYDER sont également terminés et l'ensemble des poteaux a été déposé.
- Voiries communales : 2 chemins ruraux, le chemin rural n° 51 des Rivières au Moulin à Vent ainsi qu'un chemin à Bernay ont été remis en état par les agents communaux, aidés d'agriculteurs.
- L'entreprise Franck TP a réalisé l'entretien de différents chemins pédestres communaux.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

Cantine : la personne en place en cuisine n'a pas souhaité reconduire son contrat. Un recrutement a de fait été lancé ; trois personnes ont été reçues et l'une d'entre elle retenue. Elle prendra son poste à compter du 04 mars.

O Agriculture

- La prochaine matinée découverte aura lieu le samedi 23 mars aux Serres de Ripan pour découvrir la pépinière de plans bio.
- Dans le cadre des semaines de l'environnement organisées par la CCPA, une journée sera organisée le samedi 08 juin sur notre commune sur le thème de l'abeille avec l'inauguration d'un rucher pédagogique que les bénévoles sont en train de construire, au niveau du rucher communal de la Drivonne.
- Florence Delpoux souhaite revenir sur les manifestations récentes des agriculteurs pour soutenir leur travail en soulignant que Bessenay est un territoire rural, riche de productions agricoles diverses. De nombreux agriculteurs ont développé des circuits courts pour la vente de leur production sur le territoire. Les marchés bessenais des jeudi et vendredi ainsi que les commerçants participent à cette chaîne en proposant ces produits locaux ou en les intégrant à leur propre processus de fabrication. Plus que jamais, ces acteurs économiques du village ont besoin d'être soutenus. Aussi, continuons à consommer local ! Un double avantage par ailleurs : c'est une façon de soutenir les agriculteurs et les commerçants et ainsi soutenir le tissu économique local mais c'est aussi pour le bien-être de chacun.

La séance est levée à 20 h 30. **Prochain conseil municipal le mardi 02 Avril 2024 à 19 h 30.**

Infos Diverses

O Vie des familles

Pascal Arquillière, Nathalie Girard, leurs enfants vous remercient des témoignages de sympathie et d'avoir partagé leur peine par votre présence lors du décès de Jeanne Arquillière

O Vie locale

Déménagement

Le 2 janvier 2024, le cabinet infirmier de Madame Blanchet-Richard Amandine et Madame Raynaud Laëticia a déménagé au 33 place du Marché à Bessenay (ancien cabinet du Dr D'Autryve).

Les horaires d'ouverture sont inchangés. Elles vous accueilleront du lundi au samedi de 7h30 à 8h sans rendez-vous.

Nouveau à Bessenay

L. Compétences et Développement (bilans de compétences)

En ce début d'année, si vous vous questionnez sur votre futur professionnel, prenez le temps pour réaliser un bilan de compétences (1) qui vous permettra de faire le point sur l'ensemble de vos forces et envies (compétences, personnalité, motivations...).

Grâce à mon expérience et un certain nombre d'outils (entretiens, ressources documentaires, profil de personnalité, tests...) je vous accompagnerai et vous serez en capacité de construire un projet réaliste et qui vous ressemble. Considérant que la qualité de la relation est essentielle pour ce type de projet, un 1er entretien gratuit vous permettra d'envisager un accompagnement en toute confiance et également d'avoir des réponses à vos questions. N'hésitez pas à me contacter au 06 60 24 27 66 - Laure Josserand-Cousin
Certifiée au questionnaire de personnalité MBTI et praticienne PNL

(1) le bilan de compétences est finançable avec votre CPF

Infos Associations

O Classes en 5

La réunion du passage de flambeau entre le bureau 2015 et le futur bureau 2025 au lieu le **jeudi 7 mars à 20h** à la salle de réunion rue du Nord. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié.

Venez nombreux, et n'hésitez pas à inviter tous les 5 que vous croisez.

O Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement (APE)

Agriculture: la haie, un atout !!!

Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu, ce qui représente 1,4 million de kilomètres. Ces réserves de biodiversité, remparts contre l'érosion des sols sont pourtant aussi utiles aux rendements agricoles.

En dépit des dispositifs de protection et de soutien, le déclin des haies se poursuit inexorablement...

Mais désormais, les chartes pour accompagner les actions de création, de protection, de gestion durable et de valorisation économique des haies sont considérées comme un levier de la planification écologique.

Les haies sont bénéfiques pour les cultures, l'élevage, la biodiversité, la protection des cours d'eau, l'intégration paysagère et la diversification des productions...

Les haies façonnent les zones rurales : rétention des sols, lutte contre l'érosion, effet brise-vent, pollinisation, stockage de carbone, régulation de l'eau, fourniture de biomasse... Les haies offrent ainsi de nombreux services aux zones rurales !!!

Les causes de la disparition des haies sont hélas bien connues : les campagnes se sont métamorphosées après 1945 sous l'effet du regroupement des terres agricoles (remembrement) et de la mécanisation de l'agriculture.

L'accent est souvent mis sur la création de nouvelles haies par les collectivités locales mais avant tout, il convient de mieux gérer et protéger le linéaire existant.

AGENDA

Mars/avril 2024		
Date	Évènement	Organisateur
Samedi 2 et dim. 3 mars	Salon des vins	Comité des Fêtes
Samedi 9 mars	Saucisson-patates à la Chaudière	Comité des Jeunes
Samedi 9 mars	Photos des bébés de la 3	Classes en 3
Vendredi 15 mars	Repas dansant	Club des Cerisiers Blancs
Samedi 23 mars	Compétition judo	Judo Club
Samedi 23 mars	Matinée découverte	Commission agriculture
Dim. 24 mars	Concours de belote	ALARME
Samedi 30 mars	Loto	Conseil de Parents d'Elèves
Lundi 1 ^{er} avril	But d'honneur Challenge Roger Chapus	Boule amicale bessennoise
Vendredi 5 avril	Soirée Poker	Mölkky Club
Dim. 7 avril	Repas	Société de Chasse
Dim. 14 avril	Randonnée pédestre	Comité des Jeunes
Samedi 27 avril	Fête des classes	Classes en 4

MATINÉE DÉCOUVERTE

PÉPINIÈRE DE PLANTES BIO

SAMEDI 23 MARS
10H À 12H
"LES SERRES DE RIPAN"
42, ROUTE DE BIBOST

Bessenay un village, une énergie

organisée par la commission agriculture